

CITER SES SOURCES

LEARNING
RESOURCES



BIBLIOTHÈQUE
DES SCIENCES & TECHNIQUES

Pourquoi ?

Cela permet :

- de **valoriser** vos recherches
- d'indiquer qu'elles s'appuient sur des ressources de qualité
- d'assurer une continuité pour les futurs chercheurs
- d'éviter le **plagiat**
- de vérifier/approfondir les informations découvertes
- de respecter les **droits d'auteur**

Quand ?

Citer ses sources est **non négociable**, dès que tu mets en avant :

- une idée
- une théorie
- une analyse
- ...

→ une information dont **tu n'es pas l'auteur**, peu importe comment tu formules cette information (citation, paraphrase, reformulation ou réappropriation)

Comment ?

- en fonction du **style bibliographique** demandé (APA, Chicago Style, ISO690 ou encore Vancouver). Par défaut : APA.
- en **fonction du document** : la typologie des documents influence leurs référencements. Tu citeras différemment un article et un chapitre de livre

La norme APA

Norme = carte d'identité systématique pour nos ressources.

Il faut distinguer les **citations** en **bibliographie** et **celles dans le texte**.

- Citation dans le texte : **Texte (Auteur, Date)**
- **Article** : Article (périodique, magazine, presse, etc.) : Auteur, A. A., Auteur, B. B. and Auteur, C. C. (année). Titre de l'article. Titre du périodique, volume (numéro), page de début - page de fin
- **Monographie** entière (livre, thèse, dissertation, etc.): Auteur, A. A. (année). Titre du livre (xth ed., vol. x). Lieu de publication: éditeur.

Tu retrouves la liste complète sur le site

(<https://bib.ulb.be/fr/bibliotheques/bst/aide-et-formations>)



Besoin de **plus d'aide** ?

Réserve ton Scientific Speed Coaching au LIC-BST.